

**Voici un projet  
CEDEAO d'insertion  
des jeunes**



La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers son Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), a organisé un atelier d'auto-évaluation de la troisième phase du programme régional d'appui aux organisations professionnelles paysannes (PRAOP3), du 5 au 7 août 2025 à Abidjan.

**GHANA**

**Les autorités dénoncent des pêches illégales persistantes**

La Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture du Ghana, Emelia Arthur, a dénoncé les pratiques illégales persistantes dans le secteur de la pêche, notamment la pêche légère, une activité néfaste, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue récemment, selon une note du Ministère.

**ÉLEVAGE**

**Le Nigéria lance un programme pour assurer le secteur du bétail**



La Société africaine de réassurance (Africa Re), en collaboration avec le Projet de soutien à la productivité et à la résilience de l'élevage (L-PRES) et un consortium de fournisseurs d'assurance et de partenaires de développement, a lancé récemment un programme pilote pionnier d'assurance du bétail basée sur un indice (IBLI) et de gestion des risques liés au bétail au Nigéria.



# **ÉLEVAGE d'Afrique**

**INFO**

**Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur**

N°061 du Mardi 12 au Lundi 18 Août 2025 - Prix: 500 Fcfa

**Hebdomadaire**



**CÔTE D'IVOIRE / REPRISE DE LA PÊCHE ARTISANALE**

**Sidi Touré constate les bons résultats du repos biologique**

## FILIÈRES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

# Voici un projet CEDEAO d'insertion des jeunes

La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers son Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), a organisé un atelier d'auto-évaluation de la troisième phase du programme régional d'appui aux organisations professionnelles paysannes (PRAOP3), du 5 au 7 août 2025 à Abidjan.

Cette activité a été l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre de la troisième phase du programme régional d'appui aux organisations professionnelles paysannes (PRAOP3), après un peu plus de deux ans d'activités et permettre aux organisations partenaires de porter des réflexions critiques sur leurs actions. Ce programme régional d'appui aux organisations professionnelles paysannes vise l'insertion des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans la filière



lait. Il cible 11 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel à travers 24 projets terrain conduits par des organisations locales. Au cours de la cérémonie d'ouverture, l'inspecteur général du Ministère des Ressources Animales et Halieutique (MIRAH) de Côte d'Ivoire, le Colonel Sérikpa Dadi Guillaume, a relevé que le problème crucial de l'employabilité des jeunes est

un défi « préoccupant » qu'il convient de relever pour les éloigner de la précarité, et briser toute velléité d'immigration clandestine ou de rejoindre des groupes terroristes.

La Commissaire en charge des Affaires économiques et de l'Agriculture de la Commission de la CEDEAO, Mme Massandjé Touré-Litsé a, à son tour, indiqué aux participants que cet

atelier d'auto-évaluation « doit être perçu comme un arrêt nécessaire pour faire une analyse qualitative et quantitative des points forts et des points faibles du Programme, évaluer ensemble les progrès, identifier les défis majeurs rencontrés et s'accorder sur les meilleures stratégies d'amélioration afin de garantir l'atteinte des résultats escomptés ». Une soixan-

taise de participants ont pris part aux travaux au cours desquels plusieurs thématiques ont été abordées. Pendant la présentation des niveaux d'avancement des projets terrains par exemple, les participants ont porté des réflexions sur l'amélioration de la production laitière et d'aliment bétail, la collecte, la transformation, la distribution des produits laitiers locaux et des équipements spécifiques. Les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des projets ont été répertoriées et les porteurs de projets ont aussi partagé leurs expériences et défis rencontrés sur le terrain.

A travers ce Programme, la CEDEAO ambitionne de soutenir le développement des modèles technico-économiques portés par les organisations professionnelles pour faciliter l'insertion de jeunes dans les chaînes de valeur lait local et de favoriser la création de 17 500 emplois dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans la filière lait au profit des jeunes dans les pays cibles.

Par André SELFOUR

## PRODUCTION ANIMALE AU MALI

# Près de 400 Millions FCFA pour dynamiser la filière bétail et viande à Kayes

C'est une initiative qui est pilotée par le Ministère malien de l'Élevage et de la Pêche, avec l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le financement du Royaume d'Espagne. Elle s'étendra sur la période 2025-2027 et permettra au Mali, dans la région de Kayes, de bénéficier de 393 millions de francs CFA pour dynamiser la filière bétail et viande du pays.

La région de Kayes au Mali figure parmi celles qui disposent du plus grand cheptel du pays, avec plus de cinq millions de têtes : bovins, ovins, caprins, équins, asins et camélins. Malgré ce potentiel colossal, la filière bétail et viande reste freinée par de nombreux

obstacles : infrastructures vétustes, accès limité aux marchés formels, pertes post-abattage et faible structuration des acteurs. Lors du lancement, le Ministre malien Youba Bah, en charge de la Pêche a alerté sur cette situation. « Le manque d'organisation et d'équipements adaptés empêche la filière d'atteindre son plein rendement. Il est temps d'agir pour valoriser notre cheptel et professionnaliser l'ensemble de la chaîne », a-t-il averti. A la vérité, il s'agit d'un plan structurant aux objectifs précis. Le projet ambitionne une refonte complète de la chaîne de valeur, articulée autour de cinq axes prioritaires. Ce plan vise à rendre la filière plus compétitive, inclusive et résiliente face aux chocs économiques et environnementaux. Il est question d'un pilier économique renforcé par la coopération internationale. L'importance de

l'élevage dans l'économie nationale a été rappelée par Abdoul Karim Bah, chef de bureau de la FAO au Mali : « L'élevage représente à lui seul 15 % du PIB national, après l'or et le coton. » Il a salué ce projet comme un levier de transformation pour les zones rurales, porteur d'emplois et de stabilité.

### Kayes, cœur de la stratégie agro-pastorale nationale malienne

Pour sa part, Antonio Monje Vargas, représentant de la coopération espagnole, a insisté sur la nécessité d'agir collectivement face à l'urgence climatique. Il a souligné que ce type de partenariat représente un modèle de coopération sud-nord axé sur les résultats concrets et l'autonomisation des communautés rurales. Située à un carrefour géographique entre le Mali et



plusieurs pays de la sous-région, Kayes dispose d'atouts logistiques majeurs pour devenir un hub sous-régional de commerce de bétail. Une opportunité que le gouverneur de région, le Général de brigade Moussa Soumaré, ne veut pas laisser passer : « Ce projet arrive à point nommé. Il contribuera à renforcer la vocation agro-pastorale de Kayes, à moderniser les circuits et à créer de la valeur ajoutée locale. » Des infrastructures

modernes, une filière structurée, des marchés accessibles : tous les ingrédients semblent réunis pour que Kayes devienne une référence régionale dans l'élevage. Le projet insufflera-t-il un nouveau souffle à l'économie pastorale malienne tout en renforçant la sécurité alimentaire et les exportations ? La transformation est en marche.

Par  
Sandrine KOUADJO

## CONSOMMATION EN POISSON

### L'Afrique connaîtra la plus forte hausse au monde d'ici à 2034

**Classés parmi les principales denrées en Afrique, le poisson et les produits de la pêche jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire sur le continent africain. Dans la région, leur consommation devrait connaître un regain au cours prochaines années.**

Sur la prochaine décennie, l'Afrique sera la région du monde où la demande en poissons et produits aquatiques destinés à l'alimentation humaine connaîtra la plus importante hausse. Selon les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, publiées vers la mi-juillet, la consommation apparente totale sur le continent devrait augmenter

de 24 % sur la période 2025-2034. Il s'agit d'un taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale (13 %) et d'un niveau en accélération par rapport à ce qui avait été enregistré sur la décennie précédente (20 %). Dans un contexte où la consommation moyenne de poisson par habitant en Afrique reste l'une des plus faibles au monde (environ 10 kg contre 21 kg à l'échelle mondiale), la croissance attendue de la demande au cours de la prochaine décennie sera portée par l'essor démodographe, l'augmentation des revenus et des besoins nutritionnels de plus en plus importants sur le continent. Déjà dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest comme la Gambie, le Ghana,



le Sénégal et la Sierra Leone, la contribution du poisson à l'apport en protéines animales dépasse les 50 % contre 20 % pour la moyenne mondiale. Pour répondre à la demande

croissante, les auteurs du rapport indiquent que le continent pourra compter sur la forte progression de son secteur aquacole même si l'essentiel de la consomma-

tion continuera de dépendre de la pêche de capture. D'après les données, le continent africain enregistrera une croissance de plus de 46 % de son offre à l'horizon 2034 soit plus que le double de la moyenne mondiale (20 %). Malgré cette croissance qui devrait être portée par des pays comme l'Egypte et le Nigeria, les deux leaders continentaux de l'aquaculture, la part de la région dans la production mondiale de poissons d'élevage ne devrait être que de 3 % avec une offre prévue pour se chiffrer à 3,6 millions de tonnes, l'offre globale atteignant les 117,6 millions de tonnes.

Par  
**Sandrine KOUADJO**

## CÔTE D'IVOIRE / SIGNATURE DE CONVENTION AU MIRAH **La SIVAC et le Pro-Porc s'accordent sur un partenariat stratégique**

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) à travers la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) et le Projet de développement de la filière Porcine (Pro-Porc) ont signé une convention de partenariat stratégique.



La cérémonie, qui a eu lieu mercredi 6 août 2025 au 11ème étage de l'immeuble Caistab-Plateau, a permis d'en savoir davantage sur cet accord entre la SIVAC et le CAS-Porc. C'est une convention qui a pour objectif de développer la filière porcine en Côte d'Ivoire mais aussi de faciliter

la diffusion de géniteurs performants, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité, la productivité de l'élevage porcin

local. Monney Jean Ernest, Directeur de la formation, de la Vulgarisation et de la valorisation des produits (DF2VP) au

MIRAH, a présidé cette cérémonie de signature de convention. « Le défi est énorme au niveau de la filière porcine et on se

mettra ensemble pour mutualiser les efforts pour que la filière prenne de l'envol, pour que la relance soit effective », a estimé Mme Gueu Monique, Coordonnatrice du projet Pro-Porc. « Avec la SIVAC, nous nous mettrons ensemble pour pouvoir aider cette filière qui est vraiment sinistrée », a-t-elle promis. Pour sa part, Dr. Ibrahima Kaba, Directeur de la société ivoirienne d'abattage et de Charcuterie (SIVAC) a indiqué que sa structure est un abattoir de l'Etat de Côte d'Ivoire. « Nous avons une mission de service public, nous abattons les porcs avant la mise à disposition aux consommateurs. Nous avons aussi pour mission de développer la filière porcine. C'est pourquoi avec le projet Pro-Porc, la SIVAC est vraiment très heureuse parce que c'est une grande occasion de mettre en œuvre nos engagements qui a été pris vis-à-vis de l'Etat », a ajouté le Directeur de la SIVAC.

Par  
**S. KOUADJO**

## LUTTE CONTRE LES MALADIES HALIEUTIQUES **Le Burkina Faso lance une campagne de vaccination de poissons**

Le Ministre d'État burkinabé, Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques, le Commandant Ismaël Sombié, a procédé au lancement officiel de la campagne de vaccination des poissons contre les streptococcoses, mardi 5 août 2025, à Loumbila, dans la région de Oubri.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Ministre Délégué chargé des Ressources animales, Dr Amadou Dicko. Selon le Commandant Ismaël Sombié, cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'« offensive agropastorale et halieutiques 2023-2025 » une initiative

stratégique visant à renforcer la souveraineté alimentaire du Burkina Faso. La vaccination des poissons contre les streptococcoses constitue une mesure préventive essentielle pour lutter efficacement contre les maladies et accroître la production halieutique nationale. Il a rassuré les produc-

teurs quant à la qualité des vaccins utilisés et les a vivement encouragés à participer massivement à cette campagne afin d'améliorer leurs rendements et de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire du pays. Pour monsieur Wendkouni Serges Frédéric ZOMBRE, promoteur

de la ferme piscicole SPEED FISH FARM, cette initiative représente une avancée majeure et un soulagement pour les producteurs, qui ont subi des pertes en raison des mortalités de poissons observées dans certaines fermes et plans d'eau.

Source: SERCOM

## CÔTE D'IVOIRE / REPRISE DE LA PÊCHE ARTISANALE Sidi Touré constate les bons résultats du repos biologique

Le Ministre ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a effectué une visite au débarcadère de Locodjro, à Abidjan, pour s'assurer de l'effectivité de la reprise des activités de la pêche artisanale, après la fermeture observée du 1er au 31 juillet 2025.

Le Ministre Sidi Touré a profité de cette visite au débarcadère de Locodjro pour féliciter les acteurs de la pêche artisanale pour avoir contribué, de façon significative, au respect de la fermeture des pêches ou repos biologique, pour l'année 2025. M. Touré a constaté, en effet, une amélioration des prises, par rapport à celles de 2024, en cette même période. « L'année dernière nous étions approximativement à 12 000 tonnes, nous sommes aujourd'hui cette année à pratiquement 17 000 tonnes pour la même période. Donc ce



sont des éléments de valorisation qui nous permettent d'apprécier l'impact de nos différentes mesures dans le vécu des populations et ce sont autant de poissons que la population va retrouver dans leurs assiettes », a indiqué le Ministre Sidi Touré. Le membre du gouvernement ivoirien a aussi relevé le caractère exceptionnel de la fermeture biologique de cette année, marquée par un engagement citoyen. Il a salué les

populations qui, elles-mêmes, ont été à l'initiative des fermetures au niveau de certains lacs. Le Ministre Sidi Touré a relevé la nécessité d'encourager les acteurs de la pêche industrielle maritime et lagunaire qui ont mis en berne leurs activités jusqu'à la fin du mois d'août. « Cette fermeture d'un mois, qui a duré depuis le 1er juillet jusqu'au 31 juillet, concernait exclusivement que la pêche artisanale maritime. En l'ab-

sence de cette fermeture qui s'est terminée le 31 juillet, nous avons quand même la pêche industrielle maritime et lagunaire qui continue jusqu'à la fin du mois d'août (...) nous allons devoir encourager les industriels qui devront se soumettre à la fermeture qui va continuer de s'étaler jusqu'à la fin du mois d'août », a indiqué le patron du MIRAH.

Le Ministre Sidi Touré a expliqué les enjeux du repos biologique et son impact ; non seulement sur l'environnement et également sur la population et les motivations de l'instauration de cette mesure. « Le repos biologique consiste à donner la chance aux juvéniles poissons de pouvoir grandir et de sorte à ce que nous puissions avoir de la disponibilité permanente et la démonstration a été faite par les experts, nos différents scientifiques depuis quand même plusieurs années du fait de certaines pratiques de pêche, certaines espèces

avaient commencé à manquer dans nos différentes assiettes », a expliqué Sidi Touré. Le Ministre a fait savoir qu'il était important qu'en plus de toutes les mesures de conservation et de durabilité de la ressource ivoirienne, il était important pour le pays d'introduire, dans le cadre de sa politique nationale de développement de la pêche, la mesure du repos biologique qui, après trois années d'exercice, commence aujourd'hui à montrer de bons résultats.

Rappelons que les modalités d'application du repos biologique ou fermeture saisonnière des pêches pour l'année 2025 sont les suivantes : Pêche Artisanale (du 1er juillet au 31 juillet 2025) ; Pêche Semi-industrielle (du 1er juillet au 31 août 2025) et Pêche industrielle (du 1er juillet au 31 août 2025) En revanche, dans les eaux continentales (lacs, fleuves, lagunes, rivières), une approche citoyenne et volontaire, donc non obligatoire est recommandée de façon exceptionnelle afin de renforcer la gouvernance locale et valoriser l'engagement communautaire.

Par  
Mireille YAPO

## ÉLEVAGE Le Nigéria lance un programme pour assurer le secteur du bétail

La Société africaine de réassurance (Africa Re), en collaboration avec le Projet de soutien à la productivité et à la résilience de l'élevage (L-PRES) et un consortium de fournisseurs d'assurance et de partenaires de développement, a lancé récemment un programme pilote pionnier d'assurance du bétail basée sur un indice (IBLI) et de gestion des risques liés au bétail au Nigéria.

Organisé récemment à l'hôtel Transcorp Hilton d'Abuja, l'événement de lancement a réuni les principales parties prenantes du gouvernement, du secteur des assurances, des

institutions de développement et des communautés d'éleveurs pour célébrer ce qui est salué comme une avancée majeure dans le programme d'agriculture et de résilience climatique du Nigéria. Dans son discours d'ouverture, Temitope Akinowa, directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest chez Africa Re, a souligné le besoin urgent de réponses innovantes aux risques liés au climat auxquels sont confrontés les éleveurs de bétail du pays. « La crise climatique est de plus en plus à l'origine de conflits évitables entre éleveurs et agriculteurs. Si de multiples facteurs socio-économiques entrent en jeu, deux des principaux déclencheurs sont la demande croissante de terres arables et l'empietement sur les parcours de pâturage traditionnels. Grâce à une action coordon-

née de toutes les parties prenantes, nous pensons que cette solution d'assurance peut devenir un outil puissant pour réduire les conflits liés au climat et renforcer la résilience des communautés pastorales et agricoles du nord du Nigéria », a-t-elle déclaré. L'initiative a été officiellement lancée par l'honorable ministre du Développement de l'élevage, Alhaji Idris Mukhtar Maiha, représenté par le professeur Eustace Iyayi, qui a affirmé le soutien du gouvernement à l'initiative dans le cadre de sa stratégie de développement national plus large. Il a affirmé que le « Nigéria fera face à la sécheresse et aux conflits grâce à des solutions fondées sur les données, à un partenariat public-privé solide et à un engagement indéfectible en faveur d'une croissance inclusive », a déclaré le ministre,



soulignant l'importance stratégique de l'élevage pour l'économie nationale et les moyens de subsistance ruraux. « L'élevage est bien plus qu'un sous-secteur agricole. Il est essentiel à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance ruraux et à la croissance industrielle du Nigéria. Selon les estimations actuelles, notre cheptel national dépasse largement les 20 millions d'unités de bétail, ce qui fait vivre près de 20 % de la population grâce à l'emploi direct, au commerce et aux services connexes. Les bovins, les ovins, les caprins, la volaille et les nouvelles entreprises laitières injectent environ sept mille milliards de nairas par an dans l'économie, contribuant à environ 9 % du PIB agricole et fournissant plus de 30 % des apports protéiques du pays », a-t-il poursuivi.

Par Mireille Y.

## GHANA

# Les autorités dénoncent des pêches illégales persistantes

La Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture du Ghana, Emelia Arthur, a dénoncé les pratiques illégales persistantes dans le secteur de la pêche, notamment la pêche légère, une activité néfaste, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue récemment, selon une note du Ministère.



Cette rencontre a réuni des acteurs clés, notamment des représentants de l'Association nationale des pêches du Ghana (NAFAG), de l'Association des propriétaires de canoës et d'engins de pêche du Ghana (CAFGOAG), du Conseil national des pêcheurs de canoë du Ghana (GNCFC) et d'éminents chefs pêcheurs des quatre régions côtières : le Grand Accra, l'Ouest, le Centre et la Volta. Leur présence a témoigné d'un soutien collectif à la démarche de la ministre visant à interdire totalement la pêche légère. La Ministre Emelia Arthur a décrit la pêche légère comme une menace directe pour la durabi-

lité des ressources marines du Ghana qui épouse les stocks de poissons, perturbe la biodiversité marine et prive les pêcheurs de leurs moyens de subsistance. « Ce n'est pas seulement illégal, c'est une trahison de notre vision commune d'un secteur de la pêche durable », a-t-elle souligné. Mme Arthur a appelé à l'unité des parties prenantes, exhortant les dirigeants communautaires à user de leur influence pour promouvoir des pratiques de pêche responsables et légales. Elle a également souligné les implications internationales de

la pêche illégale, rappelant que le Ghana a actuellement reçu un carton jaune de l'Union européenne. Cet avertissement pourrait entraîner des restrictions commerciales si aucune mesure urgente n'est prise. L'honorable Emelia Arthur a annoncé des efforts accrus de suivi et de surveillance, une application plus rigoureuse des lois sur la pêche et la promotion des partenariats et de l'éducation pour soutenir les pratiques durables dans le cadre de la stratégie globale du ministère.

Par A. M.

## ÉLEVAGE

# Le Tchad réorganise le secteur pour optimiser son économie

Le Ministre tchadien de l'Elevage et de la Production Animale, le Pr Abderahim Awat Atteib, a rencontré le Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT) dans la salle de réunion dudit Patronat, jeudi 07 août 2025. Cette rencontre marque un tournant stratégique dans la dynamique de développement du secteur de l'Elevage au Tchad. Selon le Président du Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT), M. Bichara Doudoua, le Tchad possède un grand nombre de cheptel mais ne profite pas en termes de rendement économique. Raison pour laquelle, le Ministère et le Patronat tchadien doivent asseoir une synergie d'actions pour mieux le valoriser. Dans son adresse, le Ministre de l'Elevage et de la Production Animale, Pr Abderahim Awat Atteib a fait savoir que le Ministère, à travers



ses directions techniques ainsi que ses services déconcentrés, est à la disposition du Patronat pour fournir des données fiables sur le secteur, identifier les sites propices à l'investissement, mettre en relation avec les éleveurs organisés et appuyer tout projets structurants. « Ensemble, nous pouvons bâtir une nouvelle économie

pastorale, créatrice d'emplois, où les produits tchadiens (Made in Chad) trouveront leur place sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux », confie le Ministre. Le débat a tourné essentiellement autour de l'accompagnement du gouvernement pour garantir le climat d'affaires.

Source : SERCOM

## FILIÈRE PÊCHE

### La Guinée salue l'engagement du Japon en faveur de l'économie bleue

La Ministre guinéenne de la Pêche et de l'Économie Maritime, Fatima Camara a salué l'engagement du Japon en faveur de l'économie bleue, de la transformation locale et du renforcement des capacités dans le secteur de la pêche. Au cours d'une audience accordée par la Ministre à l'Ambassadeur du Japon en Guinée son Excellence Kato Ryuchi divers sujets dont le développement durable du secteur halieutique en Guinée, le renforcement de la coopération technique et financière ainsi que la participation de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMAFHAT) à la 9e édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) prévue du 20 au 22 août 2025 à Yokohama. Mme Camara a pris la tête de la COMAFHAT pour la période 2025-2027, à l'issue de la 11e session de l'Organisation qui s'est tenue à Abidjan. Créée en 1989, la COMAFHAT rassemble 22 pays africains autour d'enjeux cruciaux liés à la gestion durable des ressources halieutiques. L'ambassadeur a, pour sa part, réaffirmé l'appui du Japon à la Guinée et à l'Afrique, dans un esprit de solidarité et de partenariat durable.

Par A.S.

## BURKINA FASO

### Des milliers de poussins infectés par l'IAHP saisis et détruits



Dans le cadre de la protection de la santé publique et animale et de la lutte contre le trafic de produits d'origine animale, le Ministère en charge des Ressources animales du Burkina Faso, à travers ses services vétérinaires, maintient une vigilance accrue aux postes de contrôle aux frontières. Jeudi 7 août 2025, le poste de contrôle vétérinaire de Bitto, en collaboration avec les Forces de police, a procédé à la saisie et à la destruction de 24 500 poussins transportés illégalement depuis un pays voisin infecté par l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP). Ce contrôle rigoureux, résultant d'une coordination exemplaire entre les services vétérinaires et les Forces de l'ordre, a permis d'empêcher l'introduction sur le territoire national d'animaux susceptibles de propager cette maladie grave. Les poussins saisis, dépourvus des documents sanitaires obligatoires, ont été immédiatement détruits afin d'éviter tout risque pour les élevages locaux et la santé des populations. Cet acte illustre la détermination constante du Gouvernement à protéger les ressources animales du Burkina Faso et à renforcer les dispositifs de contrôle sanitaire aux frontières, garants de la sécurité alimentaire et sanitaire du pays.

Source: SERCOM

## BURUNDI

# L'élevage des porcs et la production du maïs se complètent

Au Burundi, la Coopérative United Stars Agrobusiness de Bubanza (CUSABU) excelle dans la production et la transformation du maïs couplée avec l'élevage des porcins. Le son de maïs produit par cette coopérative devient l'aliment de base pour les porcins. On prévoit même construire un abattoir pour les porcins afin de procéder à l'exportation de la viande de porc.

L'administration burundaise se réjouit des avancées enregistrées par CUSABU et invite les autres groupements économiques à lui emboîter le pas. Les membres de la Coopérative United Stars Agrobusiness de Bubanza (CUSABU), habitant la zone Musigati de la commune Bubanza dans la province de Bujumbura, sont à l'œuvre pour répondre à la vision de l'Etat d'avoir un Burundi émergent en 2040 et un Burundi développé en 2060. Dans une interview accordée le 24 juillet 2025 à Ezechiel Niyonsenga, chargé du suivi du trésor de ladite coopérative,



cette coopérative s'est lancée dans la production du maïs. « Nous cultivons le maïs sur 10 hectares. La production est bonne », explique-t-il. Et d'ajouter que CUSABU est devenue champion dans la production de la farine de maïs dénommée Isembe. « Nous avons un moulin moderne doté d'une grande capacité de production. Il peut produire 20 tonnes de farine de maïs par jour », argue-t-il. Niyonsenga fait remarquer que c'est une machine spéciale qui s'occupe à la fois du tamisage, de l'enlè-

vement de la coquille qui enveloppe le grain de maïs et de la mouture. Elle met enfin le produit dans l'emballage selon la quantité voulue. Dans l'objectif de valoriser les déchets qui proviennent de la coquille qui enveloppe les grains de maïs, CUSABU s'est lancé dans l'élevage des porcins. Le son de maïs produit par cette coopérative est consommé par ces porcins.

**Le son de maïs fait que l'élevage des porcins se porte bien**

Et de se réjouir du fait que cela fait que l'élevage des porcins se porte à merveille. Les porcins consomment le son de maïs. La coopérative n'engage pas d'autres frais pour acheter cet aliment bénéfique pour les porcins. « Nous avons construit une porcherie moderne d'une capacité d'accueil de beaucoup de porcins. La fois dernière, la coopérative disposait de plus de 250 porcins. Pour le moment, nous en avons une cinquantaine. Les autres ont été distribués aux

membres des coopératives pour qu'ils puissent bénéficier des fertilisants facilement », renchérit Ezechiel Niyonsenga, chargé du suivi du trésor de ladite coopérative. Il affirme que l'élevage des porcins est rentable s'il est bien structuré. Un porcin peut mettre bas 2 fois l'année. Et un porcin peut mettre bas entre 8 et 9 porcelets en une seule fois, ajoute-t-il. Il laisse entendre que cette coopérative prévoit construire un abattoir pour porcins dans l'objectif de miser sur l'exportation de la viande de porc pour bénéficier des devises. Joachim Nduwumukama, secrétaire exécutif permanent de la commune Bubanza, a remercié la CUSABU pour les avancées enregistrées. Il s'est réjoui du fait que les habitants de ladite commune sont sur la bonne voie du développement dans l'objectif de répondre à la vision de l'Etat d'avoir un Burundi émergent en 2040 et un Burundi développé en 2060. Les jeunes et les femmes ont pris le devant. Il invite tout le monde à continuer sur la même lancée.

**Source : SERCOM**

## AFRIQUE DE L'EST / PÊCHE ET AQUACULTURE

# Un forum appelle à une gestion inclusive des ressources océaniques

Le gouvernement de Zanzibar a réaffirmé son engagement à collaborer avec les acteurs du développement dans les secteurs de la pêche et de la mer pour promouvoir une gestion inclusive des ressources océaniques et renforcer la participation des femmes et des jeunes à l'économie bleue de l'Afrique de l'Est.

Le coordinateur du Ministère zanzibarais de l'Économie bleue et de la Pêche, l'ingénieur Omar Saleh Muhammad, a donné cette assurance lors de la clôture officielle d'un forum régional de trois jours sur le développement du secteur maritime qui s'est tenu ici à Zanzibar. Le forum a été organisé, récemment, grâce à un partenariat entre le Ministère de l'économie bleue et de la pêche de Zanzibar, Trade Mark Africa, le

Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et la Fondation Mastercard. Il a réuni des parties prenantes, notamment des pêcheurs, des chercheurs, des décideurs politiques, des investisseurs et des organisations de développement de toute la région de l'Afrique de l'Est. Eng Muhammad a déclaré que le forum s'est conclu par des résolutions clés visant à accroître les investissements dans les infrastructures marines, à développer des politiques inclusives permettant aux femmes et aux jeunes de jouer un rôle actif dans la pêche et les entreprises liées à la mer et à établir des systèmes conjoints de commercialisation et de financement dans toute la région et sur le continent africain dans son ensemble. « Nous avons discuté des défis et des opportunités. Il est temps d'agir. Les



femmes et les jeunes ne sont pas seulement des bénéficiaires, ils sont des acteurs clés de la transformation de l'économie bleue en Afrique », a-t-il déclaré. Il a ajouté que le forum s'est concentré sur la meilleure façon de mettre en œuvre un projet de cinq ans visant à autonomiser

les femmes et les jeunes de la région de l'océan Indien, en veillant à ce qu'ils bénéficient de manière significative des ressources marines. Il a noté que les femmes et les jeunes sont fortement impliqués dans des activités telles que la pêche, la culture d'algues et l'aquaculture et que le

gouvernement continuera à leur fournir une formation et des outils pour renforcer leur autonomisation économique. Les participants au forum ont souligné qu'aucune transformation significative de l'économie bleue n'est possible sans reconnaître les femmes et les jeunes comme agents du changement. Ils ont appelé à la création d'un fonds d'autonomisation dédié, ainsi que de pôles d'innovation et de centres de formation aux technologies marines. « Pour la première fois, nous avons eu la possibilité de nous faire entendre. Nous avons acquis de nouvelles compétences en entrepreneuriat maritime et nous repartons d'ici avec des connaissances qui peuvent changer nos communautés », a déclaré Khatib Hussein Kombo, l'un des participants.

**Source : Média**

**NIGERIA**

## Deux grandes structures s'unissent pour booster la filière lait

Dans le but de transformer l'industrie de l'élevage au Nigeria et de réduire la facture annuelle d'importation de lait du pays, qui s'élève à plus de 1,5 milliard de dollars, le Ministère fédéral du Développement de l'élevage (FMLD) et la New Nigeria Development Company (NNDC) ont convenu de s'associer dans le cadre d'une initiative conjointe visant à libérer tout le potentiel de la chaîne de valeur laitière au Nigéria.

Cet accord fait suite à une réunion stratégique tenue le vendredi 1er août 2025 au siège du FMLD à Abuja. Les discussions entre le Ministère fédéral du Développement de l'élevage (FMLD) et la New Nigeria Development Company (NNDC) ont porté sur l'harmonisation des efforts dans le cadre de la Stratégie nationale d'accélération de la croissance de l'élevage (NL-GAS) ; une feuille de route visant à stimuler la production laitière nationale, à améliorer les moyens de subsistance en milieu rural et à positionner l'élevage comme un pilier essentiel de l'économie nigériane. Le Ministre nigérian du Développement de l'élevage, Idi Mukhtar Maiha, a salué l'engagement de la NNDC à revitaliser le secteur de l'élevage et a souligné l'importance de ce partenariat pour relever les défis de longue date au sein de l'indus-

trie. « Votre proposition correspond parfaitement à notre mandat. Nous saluons l'intérêt du NNDC pour le changement au sein du secteur de l'élevage. Cette collaboration a le potentiel de débloquer des chaînes de valeur dormantes, notamment dans le secteur laitier, et de nous aider à atteindre nos objectifs nationaux », a déclaré Maiha. Il a souligné que le Ministère se concentre sur des domaines d'investissement clés tels que l'amélioration génétique, la logistique de la chaîne du froid, les services de vulgarisation agricole et les systèmes de marché structurés. « La vérité est que nous en sommes là parce que nous manquons d'investisseurs compétents, ceux qui comprennent véritablement la dynamique de la production animale et qui peuvent combler les lacunes critiques en matière de génétique, de systèmes d'alimentation, d'infrastructures et d'accès au marché », a ajouté le Ministre. Maiha a également souligné que le succès de l'initiative NL-GAS repose sur une forte coordination entre les parties prenantes, le co-investissement et le développement de groupes d'élevage commercialement viables qui profitent à la fois aux éleveurs traditionnels et aux agriculteurs commerciaux. Ses mots : « La Stratégie nationale d'accélération de la croissance de l'élevage est notre feuille de route, mais nous avons besoin de partenaires crédibles comme la



NNDC pour la concrétiser. Il ne s'agit pas seulement de politique ; il s'agit de la mettre en œuvre grâce à des investissements viables. » « Si nous commercialisons chaque étape de la chaîne de valeur laitière et soutenons les petits exploitants avec des infrastructures évolutives, nous pouvons non seulement réduire les importations, mais aussi transformer l'élevage en un puissant moteur économique pour le Nigeria. » À la tête de la délégation du NNDC, le directeur général du groupe, Shehu Mai-Borno, a exprimé son enthousiasme à

## C.I. / APRÈS LES DECRETS DE RECONNAISSANCE Le DOPAF et les organisations travaillent sur les CVO

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), via la Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF), a échangé, lundi 04 août 2025, avec les Organisations interprofessionnelles agricoles (OIA) des filières animales et halieutiques. En effet, le patron du DOPAF, Toto Kouadio Yves, a eu une importante séance de travail avec les principaux dirigeants des OIA qui ont leurs décrets de reconnaissance. Ce sont les interprofessions Porcine, Aquacole, Pêche, Gros Ruminants et Petits Ruminants. Il s'est agi de l'épineuse question des Contributions Volontaires Obligatoires (CVO), utiles aux OIA pour asseoir leurs politiques de développement. Le DOPAF a remercié les acteurs pour leurs décrets de reconnaissance et a expliqué les étapes qui doivent aboutir à la signature des CVO. Il a été conseillé aux OIA de s'inspirer de l'expérience de l'interprofession volaille qui, en la matière, est en avance sur les autres organisations. Il faudra aussi et surtout que les dirigeants organisent des ateliers avec toutes les parties prenantes de leur filière respective pour recueillir leurs avis en vue de finaliser le rapport devant aboutir à la rédaction des CVO. Il faut un manuel des finances et un comité au niveau de chaque OIA. Mais tout ceci repose sur l'élaboration d'un projet d'accord interprofessionnel avec les avis des différents maillons. A souligner que le rapport doit être transmis au MIRAH qui doit échanger avec le Ministère des Finances. Le DOPAF a souhaité que cette question des CVO soit réglée au plus tard mi-septembre 2025. Le Directeur des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques avait salué, le 28 juin 2025, la mise en place de ces cinq nouvelles OIA et l'obtention de ces décrets de reconnaissance. « Cette avancée majeure s'inscrit dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA), portée, dès sa prise de fonction, avec détermination et une vision éclairée, par MIRAH », avait déclaré M. Toto lors de la remise des décrets.

Par André SELFOUR



l'égard du partenariat, déclarant que la société est prête à apporter des capitaux, un savoir-faire technique et des infrastructures pour faire progresser la production laitière locale. « Nous avons l'intention de créer des pôles laitiers intégrés qui autonomisent les petits exploitants agricoles, créent des emplois et augmentent l'approvisionnement local en lait, en particulier dans le nord du Nigéria », a noté Mai-Borno. Il a également réaffirmé que la NNDC réévalue ses priorités d'investissement pour se concentrer sur les secteurs à fort impact, l'élevage étant au premier plan. Fondée en 1949 et constituée plus tard sous le nom de New Nigeria Development Company en 1976, la NNDC se consacre depuis longtemps à stimuler le développement économique dans les 19 États du nord du Nigéria. Dans un deuxième temps, les deux parties ont convenu de mettre immédiatement en place un groupe de travail conjoint qui élaborera un plan de mise en œuvre détaillé, aligné sur les objectifs plus larges de transformation de l'élevage du ministère.

Par  
Audrey MAKADO



**SOCIÉTÉ EDITRICE:**  
MOAHE COMMUNICATION  
Tel: +225 27 22 23 87 66  
Cel: +225 05 06 91 97 36

moahecommunication@gmail.com

**SIÈGE SOCIAL:**  
Abidjan Cocody Angré 7e  
Tranche îlot M 1001 logements

**GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION:**  
Charles Lambert TRA BI  
+225 07 07 87 98 43  
+225 01 01 04 50 00

**DIRECTEUR DES RÉDACtIONS:**  
OUATTARA Dit Vali  
+225 07 07 20 44 47

**RÉDACTEUR EN CHEF:**  
André SELFOUR  
+225 07 77 00 77 16

**SERVICE COMMERCIAL:**  
+225 01 52 83 72 72

**MAQUETTISTE:**  
Consty HENNEKA  
hennekaco@gmail.com

**RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE:**  
N° 021 du 1er août 2024

**TIRAGE:** 1500 exemplaires

**IMPRESSION:**  
HOODA GRAPHICS



## REPOS BIOLOGIQUE 2025

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques instaure un repos biologique afin de préserver durablement nos précieuses ressources marines.

### DATES A RETENIR

#### PÊCHE ARTISANALE

DU 1ER AU 31 JUILLET

#### PÊCHE SEMI-INDUSTRIELLE

#### ET INDUSTRIELLE

DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT

#### PÊCHE CONTINENTALE

UNE APPROCHE CITOYENNE  
ET VOLONTAIRE EST  
RECOMMANDÉE